



Fédération Française
du Sport Adapté

Alpes-De-Haute-Provence

C.D.S.A.04

Rue des Tourelles

04100 MANOSQUE

Tel/Fax : 04.92.72.28.22

Mail : vacances@cda04.fr

<http://www.cda04.fr>

Facebook : comite sport adapte 04

VACANCES ADAPTÉES

Moyenne autonomie

Loisirs

Sports Adaptés

VACANCES ADAPTÉES 2021

Agrément VAO n°R93-2018-06-28-003

Tourisme IM00418004

Nos vacances Adaptées

Les vacances que nous proposons ont toujours des thèmes sportifs.

Les activités sportives sont adaptées au niveau de chaque participant et encadrées par des professionnels.

D'autres activités dites « touristiques et de loisirs » sont proposées tout au long du séjour :



- visites de la région ;
- visites de monuments et musées ;
- baignades ;
- sorties spectacles, fêtes, foires artisanales, sorties nocturnes ;
- repos et détente.

Les vacances proposées sont donc l'alternance d'activités sportives journalières et de moment de détente.

PUBLIC ACCUEILLI : Ces séjours s'adressent à des personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique de moyenne autonomie, ayant besoin d'un accompagnement pour les actes de la vie quotidienne. Personnes accueillies en foyer occupationnel ou Service d'Accueil de Jour ou vivant en famille.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

14 à 18 participants maximum selon les séjours.

ENCADREMENT :

La responsabilité du séjour est confiée soit à un de nos permanents qui intervient toute l'année en milieu spécialisé, soit à une personne qui intervient sur nos séjours depuis de nombreuses années.

L'équipe d'animation est composée de personnes titulaires d'une licence ou maîtrise en activité physique adapté, d'éducateurs sportifs titulaires d'un Brevet d'état Sport Adapté ou d'un Brevet d'état Sport pour Tous, de moniteurs éducateurs, d'animateurs de loisirs. En général, il y a une personne pour 3 ou 4 vacanciers pour les séjours ouvert aux personnes en « foyer occupationnel ».

Les activités spécifiques telles que la voile, le kayak ou l'équitation,... sont animées par un Brevet d'état de la discipline concernée.

TARIF : Il comprend la pension complète, les activités sportives, les activités de tourisme, l'encadrement et l'assurance. Ce tarif ne comprend pas : Les dépenses d'ordre personnel, l'assurance annulation, le transport jusqu'au lieu de rendez-vous (sauf si spécifié).

REGLEMENT : Nous sommes conventionnés avec l'ANCV pour recevoir vos chèques vacances.

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE SPORT ADAPTE DES A.H.P

Le Comité Départemental de Sport Adapté des Alpes de Haute Provence (C.D.S.A.04) a été créé en 1984.

Son but : promouvoir et développer le Sport auprès des personnes atteintes d'un handicap mental ou de troubles de l'adaptation.

Association loi 1901, le C.D.S.A. 04 est affilié à la **Fédération Française du Sport Adapté** qui a été reconnue d'utilité publique en 1999. Il est déclaré au journal officiel n°164 du 14 juillet 1984.

- **Son personnel** : 5 salariés :
- une coordinatrice **Brevet d'état Sport Adapté** ; un éducateur sportif **Brevet d'état Activités Physiques pour Tous** ; un professeur d'éducation physique spécialisé titulaire d'un **master STAPS option Activités Physiques Adaptées** ; 1 agent de développement titulaire d'une **licence STAPS APA** ; une secrétaire comptable.

Cette équipe intervient dans les établissements spécialisés du département tout au long de l'année. Le CDSA 04 propose également **des stages à thème sportif depuis 1989** pour les personnes de bonne et moyenne autonomie.

Ses séjours sportifs :

- 6 jours en hiver pour le ski (ski alpin, ski de fond, raquettes) ; 1 mini-séjour neige.
- 2 mini-séjours de 4 jours au printemps « stage nature » (randonnée, VTT, pétanque) ;
- 1 séjour de 14 jours « sport de plein air » en juillet
- 3 séjours de 14 jours « loisirs sportifs » ; « culture et sport » et « détente sportive » en août
- 2 mini- séjours de 4 jours en automne « Bien être »



COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Rue des Tourelles

04100 MANOSQUE

Téléphone et Fax : 04.92.72.28.22.

E.Mail : secretariat@cda04.fr

Site Internet : <http://www.cda04.fr>

BULLETIN DE RESERVATION

(A RETOURNER ENTIEREMENT REMPLI SOUS QUINZAINE AVEC LES ARRHEES POUR LA
PRISE EN COMPTE DE LA RESERVATION)

Séjour choisi :

Nom et Prénom du participant :

Adresse

Date de naissance :

Établissement ou personne chargée de l'inscription :

Nom et qualité :

Adresse :

Tel : Mail

Nom et adresse de facturation :

JE PRENDS L'ASSURANCE ANNULATION + 4,01% DU COUT DU SÉJOUR	<u>Oui</u> <input type="checkbox"/> <u>non</u> <input type="checkbox"/>	€
J'ai la licence Sport Adapté 2020/2021	<u>oui</u> <input type="checkbox"/> <u>non</u> <input type="checkbox"/> * Fournir la photocopie de celle-ci.	€
ACOMPTE DU SEJOUR (30% du séjour) A fournir OBLIGATOIREMENT pour la prise en compte de la réservation		€
TOTAL		€

SOMMAIRE

- Nos séjours
- Bulletin de réservation
- Le Comité Départemental de Sport Adapte des Alpes de Haute Provence
- Les séjours
- Préparation du séjour
- Comment s'inscrire
- Assurance et annulation



Après les séjours vous pourrez télécharger ou consulter vos photos directement sur notre site internet ou sur notre compte facebook comite sport adapte 04

Les séjours 2021

**Séjour Bien-être
à Annot (04)
Du 09 au 12 mars 2021**



**Séjour Printemps Mer
à Sète (34)
Du 21 au 24 juin 2021**



**Séjour Détente Sportive
À Briançon (05)
Du 01 au 15 août 2021**



**Séjour « Remise en forme »
À Annot (04)
Du 23 au 26 Novembre 2021**

Séjour bien-être À Annot

**Du 09 au 12 mars 2021
À Annot**

Report du séjour de novembre 2020

Hébergement et restauration : au gîte de la maison d'Amélie à Annot, en chambre de 2 ou 3 lits avec salle de bains et wc . Ce gîte est entièrement accessible aux personnes en situation de handicap.



PUBLIC CONCERNE : Personnes accueillies en **Foyer Occupationnel** ou en **service d'accueil de jour** (ou vivant en famille) et dont le handicap nécessite une présence plus soutenue de l'équipe d'encadrement (**Activités sportives très adaptées**)



Activités prévues :

- Modelage du corps
- Baignade au bassin de balnéo
- Bain à remous (SPA)
- Réflexologie plantaire
- Promenades

Nombre de participants : 14 pour 4 accompagnateurs



TARIF : 550 €

Séjour « MER » à Sète



**Séjour Printemps Mer
à Sète
Du 21 au 24 juin 2021**

Report du séjour de juin 2020



HEBERGEMENT ET RESTAURATION : Domaine du Lazaret avec accès direct à la plage. A l'ombre bienveillante de ses pins centenaires, le Village de vacances s'étend sur 3 hectares. Un site d'exception au bord de la Méditerranée
Chambres avec 2 lits simples. Centre de vacances agréé « Tourisme et Handicap ». Restauration sous forme de buffet dans le restaurant ou sous les grands arbres.

PUBLIC CONCERNE : Personnes accueillies en **Foyer Occupationnel** ou en **service d'accueil de jour** (ou vivant en famille) et dont le handicap nécessite une présence plus soutenue de l'équipe d'encadrement (**Activités sportives très adaptées**)



NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 pour 3

Accompagnateurs

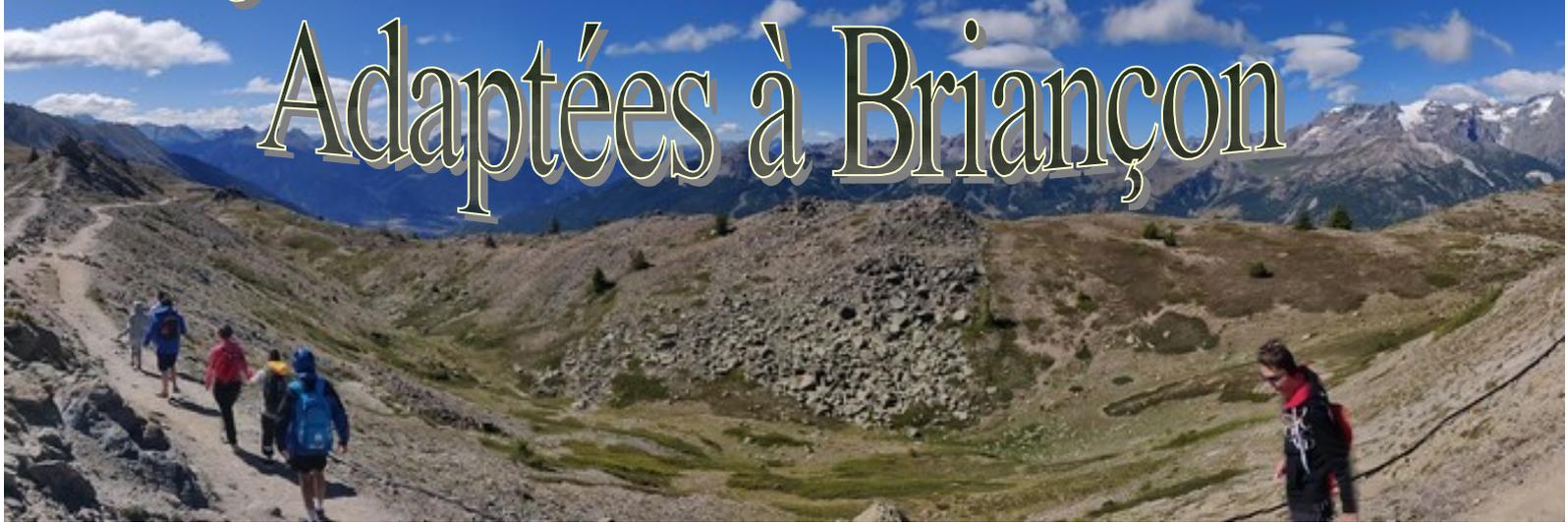
Activités possibles :

- ◆ Balade en bord de mer, promenade au site de St-Pierre et dégustation de glaces artisanales.
- ◆ Visite du musée Georges Brassens. Musée musical dédié au poète.
- ◆ Baignade à la plage du Lazaret, si le temps de permet (plage accessible et tiralo pour la baignade).
- ◆ Visite de la ville en petit train.
- ◆ Croisière sur les canaux en bateau.



TARIF : 530 €

Séjour Détente et Activités Adaptées à Briançon



Du 01 au 15 août 2021
À BRIANÇON

HERGEMENT ET RESTAURATION : Au Centre d'Altitude à Briançon en pension complète. Etage complet de 25 lits réservés. Chambre de 2 ou 3 lits avec lavabo. 2 blocs sanitaires par étage, chambres et sanitaires adaptés. Salle d'activité à disposition, ainsi que gymnase, terrain de basket et tennis de table.



PUBLIC CONCERNE : Adultes moyenne autonomie. Ayant besoin d'un accompagnement pour les actes de la vie quotidienne. Personnes accueillies en foyer occupationnel ou Service d'Accueil de Jour ou vivant en famille.



**NOMBRE DE PARTICIPANTS : 17
pour 5 Accompagnateurs.**

ACTIVITES SPORTIVES POSSIBLES

- mini-golf
- Pétanque
- Équitation ou calèche
- Baignade et détente au Centre Aquatique de Briançon et au lac
- Baignade aux grands bains de Monetier
- Sortie au bowling
- Pédalo, kayak

Les activités sportives sont adaptées au niveau de chaque participant et encadrées par des professionnels.

Autres activités

- Sortie en Italie (prévoir carte d'identité)
- Participation aux animations estivales (fêtes, foires et marchés)
- Visite du centre ancien de Briançon
- Balade à la cité fortifiée Vauban
- Visite à la maison du Parc des Écrins
- Promenade au parc de la Schappe
- Activités « Arts Plastiques »



TARIF : 1 795 €

« Remise en forme » à ANNOT

**DU 23 AU 26 NOVEMBRE 2021
À ANNOT**

Vous ressentez un peu de fatigue, au début de l'automne, venez prendre quelques jours à Annot pour vous remettre en forme et repartir avec plein d'énergies positives. Lors de ce séjour, vous allez pouvoir profiter des bienfaits des massages d'Edwige, des bains bouillonnants du SPA, des belles promenades autour d'Annot et aussi partager de bons moments avec les amis.



HEBERGEMENT ET RESTAURATION: au gîte de la maison d'Amélie à Annot, en chambre de 2 ; 3 ou 4 lits avec salle de bains et wc .



PUBLIC CONCERNE : Personnes accueillies en **Foyer Occupationnel** ou en **service d'accueil de jour** (ou vivant en famille) et dont le handicap nécessite une présence plus soutenue de l'équipe d'encadrement (**Activités sportives très adaptées**)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 14 pour 4 Accompagnateurs



AU PROGRAMME

- x Modelage du corps
- x Baignade au bassin de balnéo
- x Bain à remous (SPA)
- x Réflexologie plantaire
- x Promenades



En soirée : jeux de société, soirée dansante

TARIF : 550 €



Préparation du séjour



TRAITEMENT MEDICAL :

Le traitement médical devra être réparti dans des piluliers ou semainiers (Un pour chaque semaine, sans oublier le traitement du week-end).

Il sera remis (sauf indication contraire pour les personnes autonomes) au responsable du séjour le jour du départ.

L'original de l'ordonnance devra être impérativement joint (pour renouvellement en cours de séjour, en cas de perte d'un comprimé, en cas de visite chez un médecin qui devra connaître le traitement déjà prescrit).

En cas d'intervention d'un médecin ou de soin infirmier au cours du séjour, les frais seront avancés par le C.D.S.A. 04 et devront être remboursés au retour en échange des feuilles de maladies.



LES BAGAGES :

Vous pouvez préparer votre trousseau quelques temps avant le départ grâce à la liste jointe à l'inscription et n'oubliez pas de marquer de vos initiales les vêtements.



L'ARGENT DE POCHE :

Si le vacancier ne peut pas gérer seul son argent de poche, celui-ci sera remis le jour du départ au responsable du séjour. Il lui sera redistribué selon ses envies et ses besoins, le solde, sera restitué à son retour.

Pour les participants gérant eux-mêmes leur argent de poche, le C.D.S.A.04 ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol.

Comment s'inscrire

Pour pouvoir participer aux séjours, il faut :

- Etre titulaire d'une licence Sport Adapté de l'année en cours.
- Fournir un certificat médical autorisant la pratique des activités physiques et sportives ou la licence Sport Adapté avec photocopie du certificat médical ;
- Lors du séjour apporter : carte d'identité, carte vitale, photocopie de la carte mutuelle, original de l'ordonnance médicale.



INSCRIPTIONS ET REGLEMENT :

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

Chaque séjour devra être réservé par le retour de la fiche d'inscription (en fin de brochure) accompagné des arrhes (30 % du montant total).

Le solde du séjour devra être versé à réception de la facture et au plus tard 30 jours avant le départ.

Toute inscription parvenue sans la totalité des pièces ne sera pas retenue. Par la suite, vous recevrez un dossier d'inscription à remplir, auquel nous vous demandons d'apporter le plus grand soin, surtout la partie concernant les renseignements médicaux et les quelques lignes résumant le comportement du participant.

Ce dossier nous permettra de mieux connaître le vacancier et par conséquent, nous permettre de mieux gérer les situations auxquelles nous pouvons être confrontés afin qu'il passe un bon séjour.

L'inscription sera définitive lorsque :

- ◆ Le dossier est complet
- ◆ Le montant du solde versé 30 jours avant le départ (au plus tard)



♦ NIVEAU DEMANDE POUR LA PARTICIPATION AUX SÉJOURS :

Sur le plan psychique et mental :

☐ Le vacancier dispose d'une **MOYENNE AUTONOMIE**, sociable, il est motivé pour participer aux activités proposées.

☐ Le vacancier a une **AUTONOMIE RELATIVE**, il a besoin d'accompagnement pour la prise de médicaments, la gestion de son argent de poche, il doit être aidé dans les actes de la vie quotidienne..

ANNULATION D'UN SEJOUR PAR LE C.D.S.A.04

Si pour des raisons indépendantes de sa volonté le C.D.S.A. 04 est amené

à annuler un séjour, **les sommes versées seront remboursées intégralement sans aucune indemnité.**

☐ Le C.D.S.A. 04 se réserve le droit d'annuler un séjour si le nombre de participants est insuffisant.

☐ Le C.D.S.A. 04 se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un vacancier si son comportement met en danger sa propre sécurité ; celle des autres, ou nuit au bon fonctionnement du séjour.

La famille ou l'établissement sera averti par téléphone. Les frais de retour seront à la charge du vacancier, **aucun remboursement sur le coût du séjour ne sera consenti.**

☐ Si un participant décide de sa propre initiative de quitter un séjour avant la fin ou en cas de rapatriement aucun remboursement ne sera effectué.

Nous insistons sur le fait que les dossiers concernant les renseignements comportementaux doivent être bien remplis, ceci pouvant éviter bien des désagréments.



ANNULATION D'UNE INSCRIPTION :

Toute défection de votre part devra se faire par écrit au C.D.S.A 04.

DESISTEMENT :

- ♦ Plus de 30 jours avant le départ, le C.D.S.A 04 conserve les arrhes ;
- ♦ Entre 30 jours et 7 jours avant le départ, le C.D.S.A. 04 conserve 50% du prix du séjour ;
- ♦ Moins de 7 jours avant le départ, le C.D.S.A. 04 conserve 100 % du prix du séjour.

ASSURANCE ANNULATION

FACULTATIVE MAIS RECOMMANDÉE

Nous avons la possibilité de souscrire avec la M.A.I.F. une assurance annulation. La prise de cette assurance n'est pas obligatoire mais elle vous est **vivement recommandée, elle vous permet d'obtenir le remboursement du coût du séjour en cas d'annulation pour force majeure. Son coût est de 3,93 % du prix du séjour.** En cas d'annulation les frais d'adhésion et les frais d'assurance annulation ne sont pas remboursés.

ASSURANCE COMPRISE DANS LE PRIX DE VOTRE SEJOUR

Le C.D.S.A. 04 a souscrit une assurance à la M.A.I.F, qui fait bénéficier à ses adhérents de la garantie « indemnisation des Dommages corporels ».

Cette garantie intègre la couverture des pertes de revenus en plus des postes de préjudice traditionnellement pris en charge : Frais médicaux, capital invalidité, etc...

En cas d'accident **I.M.A** (Inter Mutuelle Assistance) intervient et décide ou non de rapatrier la personne.